

Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC)

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC) ne propose pas d'autres dépenses fédérales visant à stimuler l'économie. Nous appuyons le maintien des investissements dans l'infrastructure et nous sommes en faveur d'une augmentation des dépenses dans ce domaine. Le gouvernement fédéral peut favoriser la croissance de l'économie canadienne en améliorant les systèmes de transport et l'infrastructure urbaine qui faciliteront le mouvement des produits et de la main-d'œuvre. À la base de cette approche, il y a la poursuite d'un « rassemblement » de villes où les emplois, le transport et le logement sont interreliés pour améliorer les économies et la compétitivité du marché. Les dépenses dans le domaine du logement doivent être maintenues pour améliorer l'abordabilité des logements dans les grands centres économiques. Il est intéressant de noter que même si la région du Grand Toronto compte pour 20 % du PIB, la région est en train de devenir un endroit inabordable pour les travailleurs et l'approvisionnement de logements locatifs abordables n'y augmente pas. Les transferts fédéraux aux provinces peuvent stimuler la croissance de l'habitation coopérative et sans but lucratif afin de combler la demande de logements locatifs abordables et d'options en matière d'accession à la propriété. Il existe un véritable potentiel de croissance relié à l'expansion du secteur coopératif. Les coopératives emploient plus de 150 000 personnes au Canada. Elles connaissent beaucoup de succès et contribuent fortement au PIB, particulièrement dans le secteur de l'agriculture, du commerce au détail, de l'assurance et de la banque. Le gouvernement fédéral peut adopter des mesures rentables dans le budget de 2013 afin de favoriser le développement des entreprises coopératives. Même si nous ne proposons pas que le gouvernement offre un soutien disproportionné au développement des coopératives, l'aide consentie par l'entremise de subventions et de dépenses fiscales devrait être également accessible aux entrepreneurs coopératifs et aux autres formes d'entreprises privées. La FHCC appuie la recommandation de l'Association des coopératives du Canada d'établir un nouveau partenariat entre le secteur coopératif et Industrie Canada afin d'offrir des meilleures possibilités en matière de soutien pour le développement des coopératives. Nous croyons qu'un nouveau centre d'excellence en entreprises coopératives devrait être établi au sein de ce ministère. Comme le faisait remarquer le directeur exécutif de la FHCC, Nicholas Gazzard, lors d'une comparution, le 10 juillet, devant le Comité spécial sur les coopératives, une telle initiative « ... serait un legs remarquable et judicieux pour l'Année internationale des coopératives, 2012 ».

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le gouvernement est allé aussi loin que possible pour établir un milieu compétitif en matière d'impôt des sociétés afin d'encourager la création d'emplois. Il pourrait faire davantage pour réduire les restrictions en matière de compétitivité, particulièrement dans l'industrie des télécommunications. Toutefois, il demeure que les entreprises au Canada hésitent à investir en ce moment en raison des facteurs internationaux cités dans la question. Il est encore possible de faire un peu plus par l'entremise de politiques publiques pour changer cet état de choses compte tenu du climat économique mondial actuel. Grâce aux investissements publics que nous proposons dans l'infrastructure, le transport et le logement, le gouvernement peut à la fois créer des emplois en cette période d'incertitude, et laisser un héritage sur lequel puissent s'appuyer les secteurs économiques du Canada dans les futures périodes de stabilité économique. La construction vient uniquement au second rang par rapport à la fabrication au niveau de son effet multiplicateur en matière d'emplois. La FHCC souhaite particulièrement la croissance de la construction de logements abordables, tant pour les logements que pour les emplois que cela permettra de générer. Un rapport de 2008 de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) intitulé *Sustaining the Momentum : Recommendations for a National Action Plan on Housing and Homelessness*, révélait comment les investissements dans le domaine de l'habitation ont un effet multiplicateur car la construction de chaque maison crée de quatre à six années-personnes d'emplois directs et indirects et de revenus connexes. Un rapport de 2012 de la FCM intitulé *Complet : Tendances dans le logement locatif au Canada*, révélait que la pénurie de logements abordables s'aggrave. Le rapport démontre que les loyers dans les collectivités ont augmenté de plus de 20 % depuis 2000. Cela n'est pas surprenant dans un marché des logements locatifs où la demande continue de dépasser l'offre. Le gouvernement a l'occasion, grâce à un accroissement des dépenses dans le domaine du logement, d'augmenter le nombre de logements locatifs et de générer en même temps des possibilités d'emplois directs et indirects de qualité. Nous croyons qu'il est possible, par l'entremise de la politique fiscale, de créer des emplois dans le domaine du logement. Une approche plus favorable en matière de déduction pour amortissement encouragerait le développement des logements locatifs, particulièrement si elle était combinée à des allègements complémentaires au niveau municipal. Nous croyons qu'un crédit d'impôt pour les habitations à loyer modéré, modelé sur le programme des États-Unis, pourrait être utilisé pour construire des logements pour les familles à revenu faible et moyen.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

La principale préoccupation de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada face au vieillissement de la population consiste à s'assurer que les personnes âgées à faible revenu aient accès à des logements abordables. Nous sommes conscients que le gouvernement fédéral doit relever d'importants défis pour appuyer une population vieillissante. La demande en matière de pension et de soins de santé a d'importantes répercussions financières pour le Canada. Loger une population vieillissante devrait avoir autant d'importance. Pourtant, actuellement, des centaines de fournisseurs de logements coopératifs et sans but lucratif font face à une crise imminente au moment où les ententes de financement fédérales commencent à expirer en grand nombre. Ces ententes permettent de fournir

une aide en matière de logement à un demi-million de Canadiens vulnérables, dont des personnes âgées et des vieillards fragiles qui ont de la difficulté à vivre avec un revenu fixe et dont la représentation est disproportionnée. Nous recommandons que le gouvernement établisse des lignes directrices claires qui permettront à ces personnes de continuer de vivre dans des logements abordables. Appuyer ces personnes représente une option beaucoup plus rentable que d'assumer les frais de résidences-services, et c'est un choix que préfèrent de loin les personnes âgées elles-mêmes. Nous demandons au gouvernement fédéral de travailler en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement et avec les intervenants du secteur du logement pour élaborer un plan concret de partage des coûts à l'interne pour les programmes de supplément de loyer offerts par les provinces pour que les subventions locatives destinées aux ménages à faible revenu qui occupent des logements coopératifs et sans but lucratif puissent remplacer le financement fédéral unilatéral au moment où prendront fin les ententes de financement du gouvernement fédéral.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Améliorer la productivité de la main-d'œuvre sera essentielle pour assurer la croissance durable de l'économie canadienne. Cela exigera une main-d'œuvre qualifiée que le gouvernement pourra appuyer en ciblant la formation en cours d'emploi et l'acquisition de compétences qui correspondent aux exigences de notre économie axée sur l'information. Le vieillissement de la population a des répercussions importantes sur notre main-d'œuvre. À long terme, le taux de croissance de la main-d'œuvre canadienne diminuera de façon importante en raison des changements démographiques et notre main-d'œuvre deviendra de plus en plus rare par rapport à notre PIB. Des politiques d'immigration responsables combinées à des initiatives visant à supprimer les obstacles auxquels sont confrontés les néo-Canadiens afin de leur permettre de travailler dans la profession pour laquelle ils ont été formés dans leur pays d'origine, peuvent atténuer le problème dans une certaine mesure. Toutefois, on peut faire encore beaucoup plus pour puiser à même notre bassin de main-d'œuvre potentielle ici au Canada. Actuellement, le Canada, à l'instar d'autres pays industrialisés, souffre paradoxalement d'un taux de chômage élevé et de pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs économiques clés. Avec les immigrants et les néo-Canadiens sous-employés, les Canadiens autochtones représentent une source potentielle évidente de nouveaux travailleurs. Des programmes ciblés visant à améliorer le développement pédagogique et professionnel d'une population autochtone hors réserve sans cesse croissante peuvent permettre de réduire le niveau inacceptable de chômage chez les Autochtones, d'une part, et de diminuer les pénuries de main-d'œuvre, d'autre part. Cette approche exige d'abord et avant tout une stratégie de logement hors réserve garantissant des logements stables et adéquats aux personnes hors réserve des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Le gouvernement devrait maintenir et accroître ses investissements dans les programmes de logements coopératifs et sans but lucratif pour ces groupes de populations.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

